

Etude Risk Check-up sur les caisses de pensions 2024

Une année 2023 contrastée mais positive pour les placements, qui se poursuit en 2024

St-Gall/Zurich, 4 septembre 2024 – Sur fond de tensions géopolitiques et de poursuite du resserrement de la politique monétaire des banques centrales du monde entier, 2023 a été une année contrastée pour les placements des caisses de pensions. En moyenne, les institutions de prévoyance ont pu clôturer l'exercice sur un rendement positif de 5,2%. L'année 2024 se déroule elle aussi dans des conditions favorables jusqu'à présent: les actions, en particulier, ont poursuivi leur évolution positive dans le prolongement du rallye entamé fin 2023. Les placements de capitaux des caisses de pensions ont dégagé un rendement de 6.1% sur les huit premiers mois de l'année. Le degré de couverture moyen a par conséquent augmenté, passant de 107,6% fin 2023 à 112.6% fin août 2024. Le capital de prévoyance des employés a été rémunéré à hauteur de 2,3% en 2023.

Rendements positifs en 2023

En 2023, les caisses de pensions suisses ont une nouvelle fois été confrontées à des défis de taille. Grâce à un rallye de fin d'année, en partie déclenché par les anticipations de baisse des taux directeurs, les institutions de prévoyance suisses ont clôturé 2023 sur un rendement moyen solide de 5,2%. Ce résultat positif se reflète également dans la réserve de fluctuation de valeurs. Le degré de couverture pondéré en fonction du capital a augmenté, passant de 104,0% fin 2022 à 107,6% fin 2023. Cette hausse a eu un impact sur le nombre de caisses en situation de découvert, qui a diminué de 8,8% à 5,1%. Sur la base du capital de couverture, ces caisses représentent toutefois au moins 16% des capitaux de prévoyance.

Les bons rendements profitent également aux assurés: pour 2023, les caisses de pensions ont rémunéré le capital de prévoyance des employés à un taux moyen de 2,3% dans la primauté des cotisations. Dans ce cadre, environ 84% d'entre elles versent un intérêt supplémentaire (rémunération supérieure au minimum LPP de 1,0%).

La tendance au remplacement des titres à revenu fixe faiblit

Certaines caisses de pensions profitent de l'environnement actuel de taux d'intérêt pour revoir leur allocation d'actifs stratégique. Cette année, environ 15% des caisses indiquent ainsi leur intention d'augmenter la part des obligations de qualité «investment grade» dans leurs portefeuilles. A cet égard, elles montrent une légère préférence pour les obligations en francs suisses par rapport aux obligations en devise étrangère. Ces changements à venir se reflètent déjà en partie dans les chiffres publiés à fin 2023.

Avec 31,6%, la part des titres à revenu fixe a certes atteint un nouveau plus bas depuis le début de la collecte de données. Le recul enregistré l'année dernière est toutefois moins important que dans les années précédentes et concerne principalement les obligations en devise étrangère. En revanche, la part des obligations en francs suisses a légèrement augmenté l'année dernière.



L'évolution favorable des marchés actions pèse sur la part de l'immobilier

La quote-part en actions a de nouveau nettement augmenté grâce aux rendements positifs des marchés boursiers, à tel point que les caisses de pensions ont procédé à quelques ventes afin d'atténuer la hausse.

Les institutions de prévoyance continuent en outre à investir une grande partie de leur fortune dans l'immobilier. La quote-part de l'immobilier s'établit actuellement à 22,9% (année précédente: 24,0%). Ce recul n'est imputable à des ventes, mais tient pour l'essentiel aux effets de performance des autres actifs.

Environ 80% des caisses de pensions investissent dans des placements alternatifs. Fin 2023, les placements alternatifs (infrastructures comprises) représentent 9,7% de la fortune totale. Outre les placements en private equity, les investissements dans les infrastructures sont également plébiscités. Ces dernières années, cette sous-catégorie a enregistré une croissance significative qui s'explique non seulement par des augmentations des positions existantes, mais aussi par de nouveaux investissements. A l'heure actuelle, environ 50% des caisses de pensions allouent ainsi une partie de leur fortune à des placements dans les infrastructures.

Près de la moitié de la fortune des institutions de prévoyance est investie à l'étranger. En moyenne, les caisses de pensions couvrent environ deux tiers des risques de change. La quote-part en devises étrangères (après couverture) s'élève à 17,6%.

Des coûts faibles ne garantissent pas des rendements supérieurs – des coûts élevés non plus

A 0,42% en 2023, les frais de gestion de la fortune sont inférieurs à l'année précédente tandis que le ratio de transparence des coûts reste stable à 99,7%. Le niveau des coûts dépend en grande partie du mix de placements. En effet, les placements liquides (p. ex. les actions) coûtent moins cher à mettre en œuvre que les placements illiquides (p. ex. l'immobilier direct). Il en résulte des différences au sein du groupe de participants. Les ratios de frais se situent entre 0,2% et 0,9% (quantile de 5% et 95%). Dans une perspective à court terme, comme par exemple en 2022, les placements illiquides peuvent contribuer à réduire les pertes de cours. Sur une période d'observation plus longue (depuis 2013), tant les caisses avec un ratio de frais élevé (>0,75%) que celles avec un ratio de frais bas (<0,25%) affichent le même rendement annuel moyen de 3,7%.

L'accent est mis sur la stratégie de placement

Une élaboration soignée de la stratégie de placement dans le cadre d'une étude Asset Liability Management (ALM) fait non seulement partie des tâches incombant au conseil de fondation, mais s'impose également au vu de l'influence considérable que la stratégie de placement choisie exerce sur les caractéristiques de rendement et de risque des portefeuilles mis en œuvre. En règle générale, les caisses de pensions réalisent une étude ALM ou Asset Only tous les trois à cinq ans.

L'enquête montre que la réalisation d'un état des lieux et la prescription interne d'une étude ALM périodique représentent les principales motivations des caisses à cet égard. En outre, des changements substantiels au passif (p. ex. paramètres techniques ou effectif d'assurés) ainsi que des changements à l'actif (p. ex. environnement de taux, primes de risque) sont également mis en avant comme des motivations importantes pour le cycle ALM.

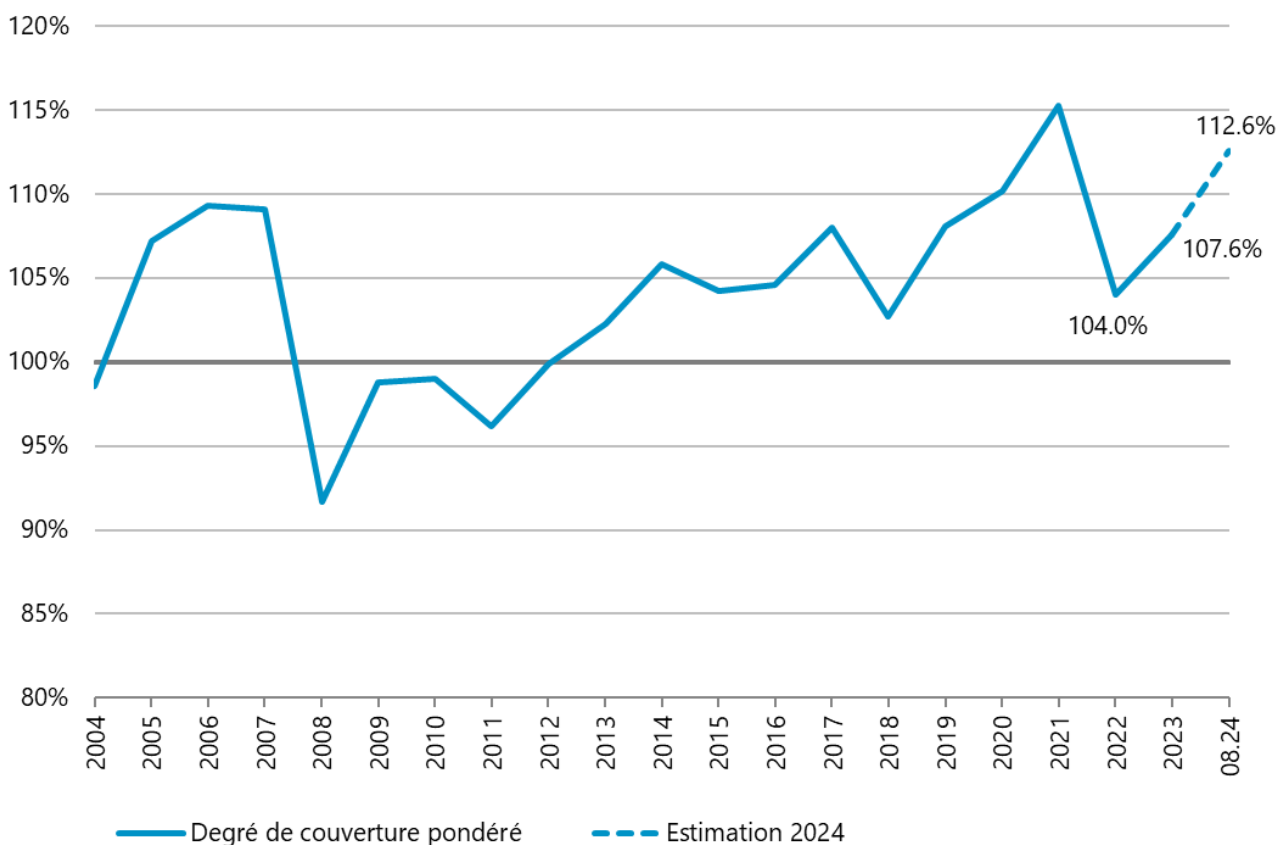


Les taux d'intérêt techniques augmentent

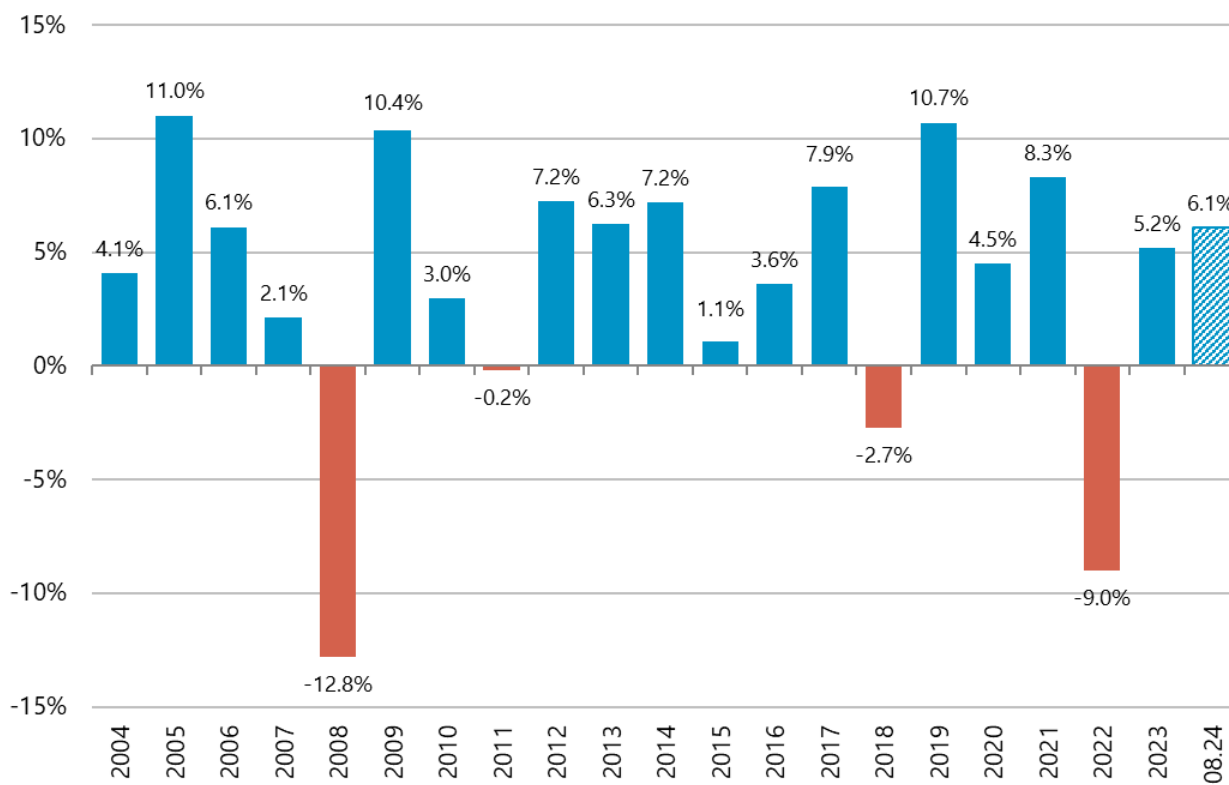
Le taux d'intérêt technique a également été relevé en 2023, comme l'année précédente. Alors qu'il était encore de 1,61% fin 2021, il s'établit actuellement à 1,76%. Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes et les provisions techniques dépendant du taux d'intérêt technique diminuent en conséquence, ce qui a un effet positif sur le degré de couverture. En revanche, le taux de conversion continue à baisser. En 2024, les avoirs d'épargne seront convertis en rente sur la base d'un taux moyen de 5,23% à l'âge de 65 ans. En raison du principe d'imputation, les caisses de pensions continuent à s'éloigner du taux de conversion minimal LPP de 6,8%, qui ne tient pas suffisamment compte de l'allongement de l'espérance de vie et du niveau actuel des taux d'intérêt. Un taux de conversion fixé trop haut engendre des pertes sur les retraites. Pour contrer cette redistribution, les caisses de pensions ont déjà décidé de procéder à de nouvelles réductions au cours des cinq prochaines années. En conséquence, le taux de conversion moyen devrait progressivement diminuer à 5,10% d'ici 2029.



1) Degré de couverture 2004 – août 2024



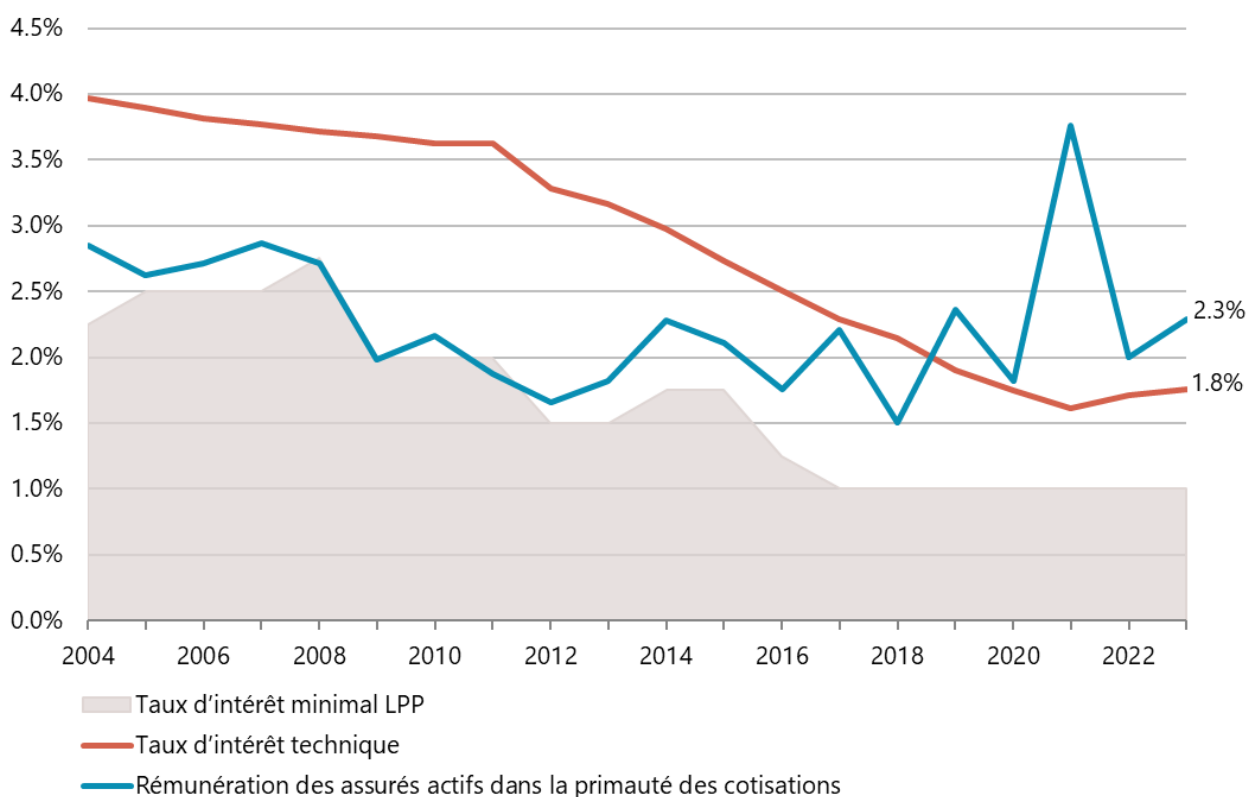
2) Rendements 2004 – août 2024



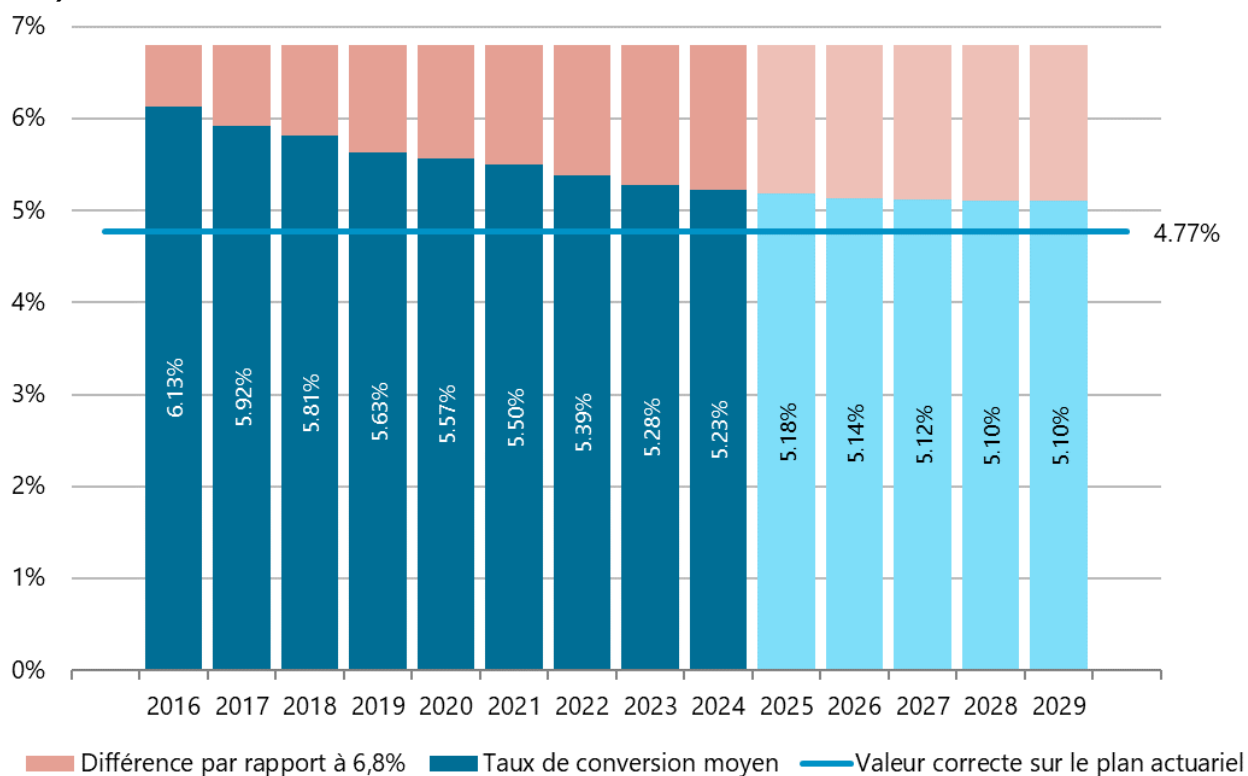


3) Rémunérations diverses 2004 – 2023

Taux d'intérêt

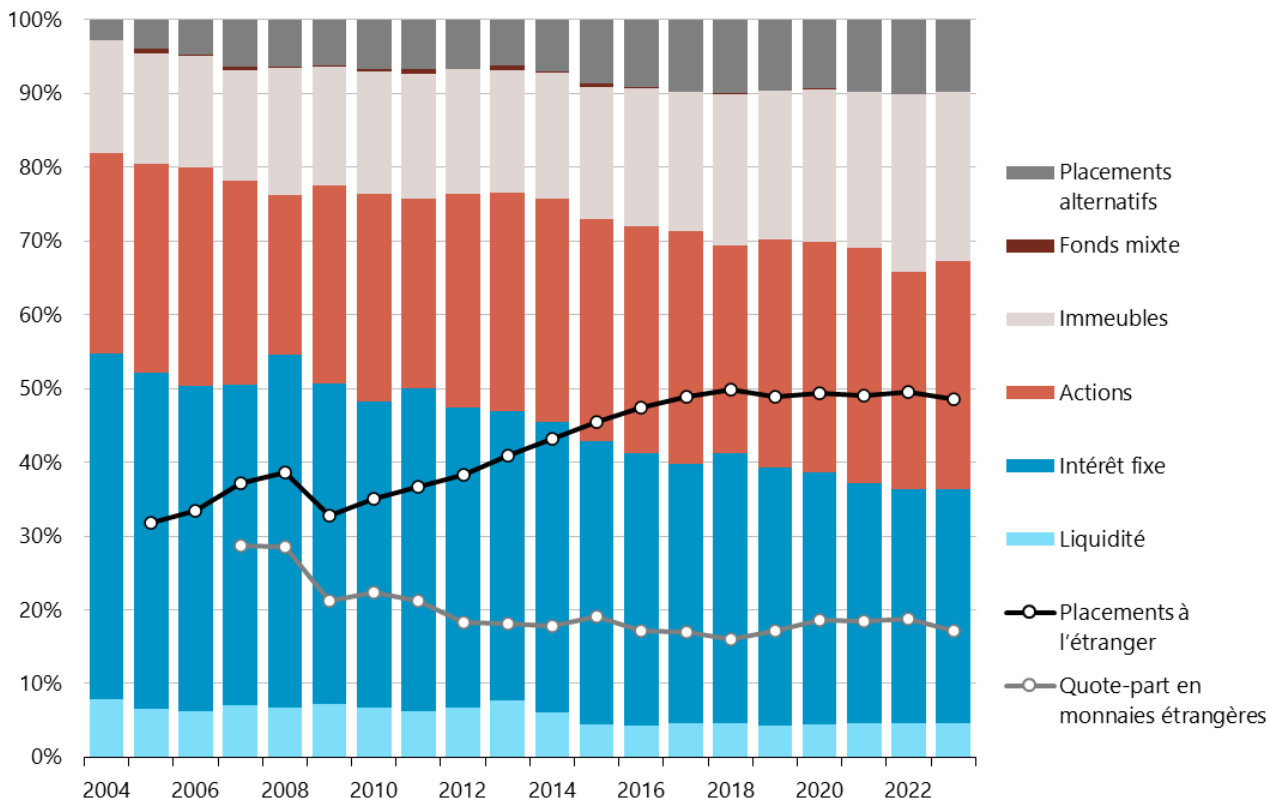


4) Taux de conversion 2016 – 2029

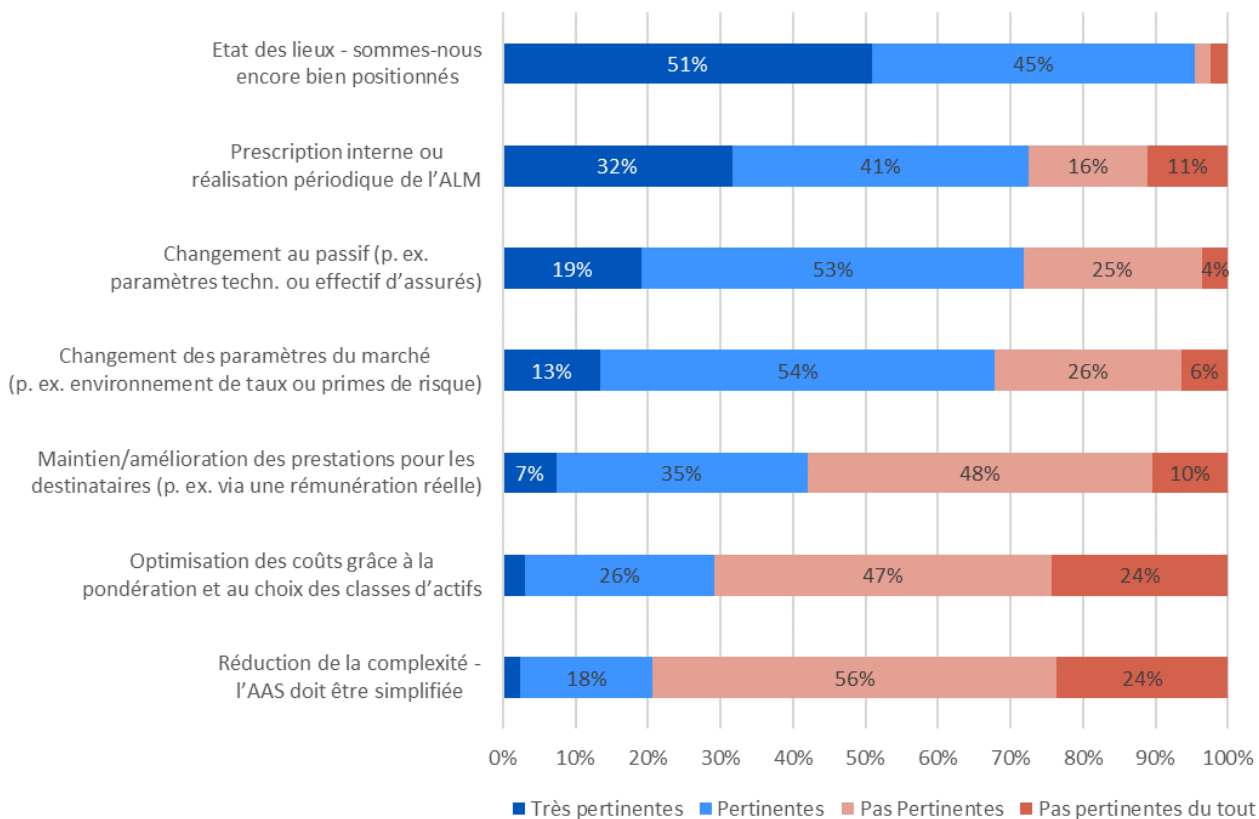




5) Répartition de la fortune 2004 – 2023

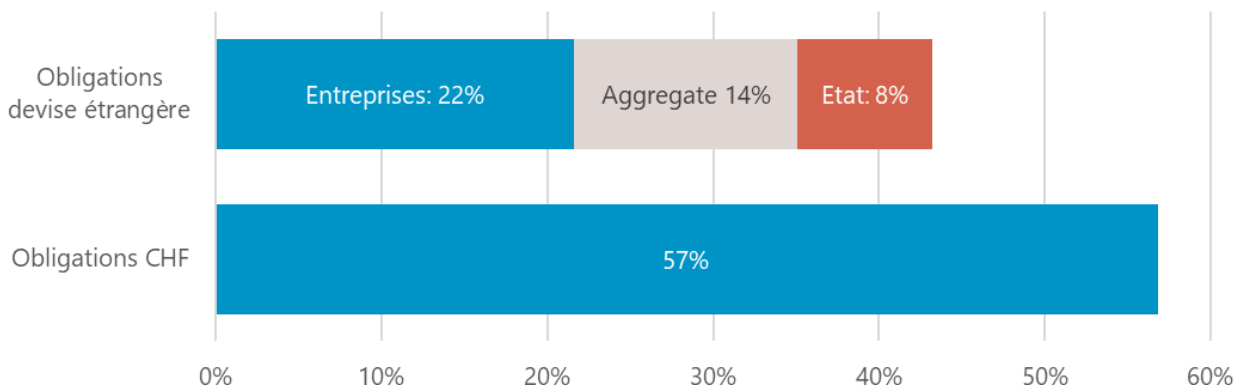


6) Motivation pour la réalisation d'une étude ALM





7) Augmentation prévue de la part obligataire sur un horizon de 3 à 12 mois



Contact

riskcheckup@complementa.ch

A propos de l'étude

L'étude «Risk Check-up» sur les caisses de pensions est réalisée pour la 30e fois en 2024. La plus grande étude indépendante sur les caisses de pension en Suisse donne une image représentative du 2e pilier et fournit aux institutions de prévoyance et à leurs parties prenantes de précieuses informations, des tendances et des comparaisons à long terme. La direction de l'étude informe chaque année des principales conclusions en mai et de l'évaluation globale ainsi que d'un thème spécial en septembre.

L'étude 2024 se base sur un corpus de données de 445 caisses de pensions avec des capitaux de plus de 810 milliards de CHF. Pour le thème spécial, 189 responsables de caisses de pensions ont en outre été interrogés.

A propos de Complementa

Complementa accompagne les caisses de pensions depuis 40 ans dans les questions de gestion financière et organisationnelle. Nous représentons exclusivement les intérêts de nos clients et les soutenons dans toutes les étapes du processus d'investissement en leur apportant notre expérience et notre savoir-faire de longue date. Nos solutions créent de la transparence et contribuent à des prises de décisions fondées.

Nous accompagnons individuellement les organes de direction dans la définition de la stratégie de placement et des principes d'investissement, ainsi que dans la sélection des gérants pour toutes les catégories de placement. Nos experts évaluent les performances des gérants et apportent un soutien actif à la clientèle lors des assemblées. Avec la consolidation de l'ensemble des actifs, le reporting d'investissement flexible et personnalisé ainsi que la comptabilité des titres, nous préparons en outre nos bases d'information de manière professionnelle. Plus de 60 collaborateurs expérimentés et des outils de premier ordre sont au service de notre clientèle.

www.complementa.ch